

Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique

Bonjour,

Aujourd'hui, nous avons reçu confirmation d'un cas de COVID-19 positif à Sanikiluaq.

La personne et sa famille sont en isolement. Nous avons lancé une recherche des contacts dans la collectivité et notre équipe d'intervention rapide est sur le qui-vive, prête à contribuer à la gestion de la situation, le cas échéant.

À compter de midi aujourd'hui, tous les déplacements en direction de et en provenance des îles Belcher, y compris le hameau de Sanikiluaq sont interdits.

Il existe des exceptions pour les déplacements médicaux d'urgence, l'entrée essentielle de l'équipe d'intervention, les vols d'urgence et le fret. Les chasseurs peuvent également quitter la municipalité, mais ne doivent pas se rendre dans une autre localité ou zone peuplée à l'extérieur des îles Belcher.

Il est aussi recommandé aux chasseurs qui quittent la municipalité de se surveiller attentivement pour l'apparition de symptômes et de rentrer à la maison s'ils en développent.

De plus, toutes les entreprises commerciales ou à but non lucratif de Sanikiluaq doivent fermer leurs portes à l'exception des épiceries, des stations-service, de Postes Canada et des institutions financières. Les restaurants offrant un service à emporter peuvent demeurer ouverts en respectant des règles strictes notamment, les clients doivent garder deux mètres de distance entre eux en tout temps et un maximum de dix personnes peut se retrouver en file à tout moment.

De plus, les écoles, y compris le Collège de l'Arctique du Nunavut, les bureaux fédéraux, territoriaux et municipaux doivent être fermés à tous, sauf pour les services essentiels.

Tous les rassemblements sont restreints à cinq personnes et il ne doit y avoir aucun rassemblement dans les résidences.

À l'heure actuelle, les zones de déplacements communes avec les TNO et Churchill au Manitoba demeurent accessibles pour toutes les autres municipalités.

Je tiens à informer les Nunavummiuts que nous réagissons rapidement face à ce cas et à leur rappeler que c'est le moment de faire preuve de soutien, de gentillesse et de compréhension.

Merci.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

À moins d'une urgence, nous demandons aux personnes de Sanikiluaq d'appeler au centre de santé à l'avance et d'attendre les instructions. Quiconque a des questions concernant la COVID-19 peut contacter la ligne d'assistance COVID au 1 888 975-8601.

Total (tous les lieux d'isolement)	
Type de voyageur	Personnes en isolement au 5 novembre
Pour raisons médicales	431
Personnes du public	243
Total	674

Sommaire des rapatriements :

Date de départ	Nbre de voyageurs des lieux d'isolement
6 novembre	46
7 novembre	0
8 novembre	32
9 novembre	80
10 novembre	41
Total	199

Demandes des travailleurs essentiels

En date du 5 novembre, on a recensé 7 943 demandes de voyage, dont 3 933 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

État de la demande	Nbre	%
Approuvées (essentiels et non essentiels)	5 595	66,9 %
Refusées	279	3,3 %
En attente	208	2,5 %
	2283	27,3%
Total	7 943	100 %

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



INUK | ENG | IKW | FRE



INUK | ENG | IKW | FRE

Services du ministère de l'Éducation

Écoles de M à 12^e

Selon l'administrateur en chef de la santé publique, Sanikiluaq est à présent au **stade 4** : **Transmission communautaire de la COVID-19** jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les écoles de Sanikiluaq sont fermées aux élèves, au personnel et au public jusqu'à nouvel ordre de la part de l'administrateur en chef de la santé publique. Tout l'enseignement se fera à distance à Sanikiluaq.

Les enseignantes/enseignants et le personnel scolaire contacteront leurs élèves et les familles dès que possible.

Pour savoir comment le ministère de l'Éducation assure la sécurité des élèves, consultez le site [gov.nu.ca/education](https://www.gov.nu.ca/education).

La fermeture des écoles de Sanikiluaq n'affectera pas la paie du personnel.

Le ministère recommande que le personnel de l'Administration scolaire de district (ASD) de Sanikiluaq ne se présente pas au travail.

Le financement de l'ASD ne sera pas affecté et on encourage l'ASD à payer ses employées/employés comme d'habitude.

Apprentissage et garde des jeunes enfants

Compte tenu du cas de COVID-19 confirmé à Sanikiluaq, les établissements de garde d'enfants de la localité devraient être fermés selon la recommandation de l'administrateur en chef de la santé publique.

Le financement fourni par le gouvernement du Nunavut aux établissements de garde d'enfants de Sanikiluaq sera versé comme à l'accoutumée.

Ministère des Services à la famille

Protection de l'enfance de Sanikiluaq

Si la sécurité et le bien-être d'enfants ou de jeunes vous inquiètent, appelez à votre bureau local des services sociaux communautaires :

- Mieux-être familial 867 266-8738
- Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 857-3201 ou 867 857 6786
- Partout au Nunavut : 1 844 FW-CHILD (1 844 392-4453)

Si les services prodigués à des enfants ou des jeunes vous inquiètent, ou encore si vous souhaitez transmettre des commentaires ou féliciter quelqu'un, contactez-nous en appelant au 1 855 522-5201 ou en courriellant à PublicRelationsFS@gov.nu.ca.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Les coordonnées des services sociaux locaux et de la GRC pour chaque municipalité se trouvent sur le site web des services de mieux-être familial à <https://www.gov.nu.ca/family-services/information/child-protection>.

GRC - 867 266-1111

Coordonnées de l'aide au revenu régional pour Sanikiluaq

Kivalliq : Sans frais : 1 800 953-8516 poste 1602

Bureau régional du Kivalliq 867 645-5040 poste 1602 ou 1600

Bureau de l'aide au revenu, Sanikiluaq : 867 266-8393 ou 867 266-8739

Information sur le perfectionnement professionnel, Sanikiluaq

Kivalliq - 1 800 953-8516

Soutien à l'apprentissage et formation des adultes

Les étudiantes/étudiants actuellement inscrits auprès du soutien à l'apprentissage et formation des adultes pour le programme de certificat en administration de bureau continueront de recevoir leurs indemnités pour apprentissage prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier.

Services du ministère de la Justice

Justice de proximité

Les rencontres en personne sont restreintes aux situations d'urgence uniquement, si le client n'a pas accès à un téléphone ou à un endroit sûr pour contacter nos prestataires de service par téléphone. Les gens sont invités à contacter l'agent en service responsable de l'application de la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (LIVF) pour toute question ou besoin de soutien en appelant le **1 844 534-1038**. L'appel sera évalué pour déterminer les besoins et rediriger la personne vers le spécialiste de la justice de proximité en mesure d'aider à remplir les demandes et d'orienter vers les ressources appropriées.

Services correctionnels communautaires

Les bureaux des services correctionnels communautaires de Sanikiluaq demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre. La clientèle des services correctionnels communautaires de Sanikiluaq doit se rapporter par téléphone à l'agent de correction communautaire au numéro suivant : 1 888 770-7696.

Services du ministère des Ressources humaines

Les bureaux du GN sont fermés au public à Sanikiluaq.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Tous les employées/employés non essentiels du gouvernement du Nunavut (GN) à Sanikiluaq doivent travailler de la maison. Votre supérieur/supérieure collaborera avec vous pour vous procurer l'équipement ou les ressources nécessaires pour travailler de la maison. Des trucs et suggestions sur le travail à distance se retrouvent sur le site intranet du GN à <http://intranet/covid19/>, et vous seront envoyés par courriel.

Vous pouvez accéder à vos courriels de travail en vous connectant à Microsoft Office 365 sur votre ordinateur à <https://www.office.com/> ou en téléchargeant l'appli Microsoft Outlook sur votre téléphone intelligent.

Tous les employées/employés essentiels de Sanikiluaq doivent se présenter à leur lieu de travail et adhérer aux consignes des listes de contrôle sur la santé, sécurité et bien-être des lieux de travail du GN et celles de la liste de retour au travail des employés du GN. Lisez également les questions et réponses sur la COVID-19 et respectez la signalisation sur la santé et sécurité afin de prévenir la propagation du virus. Vous pouvez trouver les listes de contrôle, questions et réponses ainsi que les affiches sur le site intranet à <http://intranet/covid19/>.

Veillez courrieller à HRcommunications@gov.nu.ca si vous n'avez pas accès à l'intranet du GN et avez besoin d'exemplaires des ressources qui s'y trouvent.

À l'heure actuelle, tous les employées/employés du GN, dans toutes les localités, doivent se présenter au travail comme à l'accoutumée.

De l'aide existe

Le GN encourage ses employés/es et les membres de leur famille à s'informer pour savoir comment ils peuvent profiter du programme d'aide aux employés et à leur famille en ce moment. Le programme d'aide aux employés/es et à leur famille offre l'accès à un numéro sans frais au 1 800 663-1142, toute conversation demeure confidentielle. Tout employé/e ou membre de sa famille peut appeler en tout temps pour parler à un conseiller/ère formé qui pourra vous répondre dans la langue officielle de votre choix. Des ressources et des outils en ligne sont également disponibles à www.homewoodhealth.com.

Services du ministère de l'Environnement

Le ministère de l'Environnement continue de fournir des services partout au Nunavut, comme à l'accoutumée, dans le respect des mesures sanitaires. Le ministère continuera de répondre aux problèmes causés par les animaux sauvages ou les déversements.

- Dans les cas impliquant des animaux sauvages à Sanikiluaq, appelez au 867 222-0167, 24 heures sur 24.
- Tout déversement doit être rapporté au moyen de la ligne d'urgence déversement au 867 920-8130, 24 sur 24. Pour de la documentation, consultez le <https://www.gov.nu.ca/environment/documents/spill-response>.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)